COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 13 janvier 2023 à 18 H 00

Compte-rendu de séance n° 24

L'an deux mille vingt-trois, le treize janvier, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Convocation le 6 janvier 2023

Présents : Mr ARGENTI Alexis le Maire – Mme NEDELEC-CORSO Scylla - Mme BALDINI Murielle – Mr

BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry

Absente non excusée : Mme MIRONNEAU Nathalie

Désignation du secrétaire de séance : Mr BARRIERE Joël

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter 5 points à l'ordre du jour :

- point n°12 Subvention au groupe scolaire du Soleil, commune de Roquestéron
- point n°13 Délibération taxi
- point n°14 Concession colombarium => Mme DUNAC
- point n°15 Proposition association inspiration Estéron

et de reporter le point existant n°12 (questions diverses) au point n°16.

Le Conseil municipal accepte la proposition à l'UNANIMITE

1 - Approbation du conseil municipal du 28/10/2022

Le compte-rendu du vendredi 28 octobre 2022 est adopté à l'UNANIMITE.

2 - Approbation du compte administratif de la CASA :

Le Maire demande au conseil municipal d'approuver les documents distribués, suivants :

- n° 1 rapport d'activité de la CASA 2021
- n° 2 rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif 2021
- n° 3 rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2021
- n° 4 rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable 2021

Les membres du conseil municipal approuvent à l'UNANIMITE.

3 – Approbation du nouveau blason de la Commune :

Après avoir présenté deux modèles pour le nouveau blason aux administrés de la commune, le blason n° 1 « olivier sur fond vert » a été choisi par la population à la MAJORITE.

4 - Bail appartement sis 7 rue Ferdinand Rapon :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que, suite au départ de Mr PETIT, Mr Tristan CAUSIN est le nouveau locataire de l'appartement depuis le 1^{er} janvier 2023 pour un montant mensuel de 450 € et propose la gratuité du 1^{er} loyer et une demande de caution de 450 €

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'UNANIMITE

5 - Bail l'Olive:

Le Conseil Municipal, après demande de Monsieur Cyrille GALATAUD accepte un bail fermier sur une parcelle communale pour un montant annuel de 100 €uros.

6 - Demande divers de Mme Clémence MARCHAND:

Le conseil municipal a reçu une première présentation de projet. Il reste encore des points à régler avant de donner un avis favorable à Mme MARCHAND

7 – Demande divers de Mr Damien DUBUS:

Le conseil municipal a reçu une première présentation de projet. Il reste encore des points à régler avant de donner un avis favorable à MR DUBUS

8 - Délibération régularisation urbanisme :

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, dite « Engagement et proximité », a créé de nouvelles mesures administratives destinées à renforcer l'application du droit de l'urbanisme, et d'obtenir rapidement une régularisation en cas d'infraction au Code de l'urbanisme.

Les membres du Conseil municipal approuvent et demandent à Mr le Maire la mise en place d'astreinte, à l'UNANIMITE

9 – Achat climatiseur bâtiment de la Mairie :

L'ordre du jour est reporté

10 - Adhésion CDG 06 offre pluridisciplinaire :

Le Maire informe de la nécessité d'adhérer à l'offre pluridisciplinaire au bénéfice de protection des agents de la commune pour un montant de 55,00 € par an et par agent.

Les membres du Conseil municipal approuvent et demandent à Mr le Maire d'adhérer, à l'UNANIMITE

11 – Course pédestre du 4 juin 2023 :

Le Maire informe qu'un Trail est organisé le 4 juin 2023 et que notre commune sera concernée par l'itinéraire. Aussi, il demande une mobilisation de bénévoles ce jour là. (25 personnes environ)

<u>12 – Subvention association sportive groupe scolaire du Soleil de la commune de Roquestéron :</u>

Les membres du conseil municipal approuvent la participation financière annuelle de 6,50 € à l'UNANIMITE

13 - Délibération bail taxi:

A la demande de Mr Pierre TREDEMY de s'acquitter de son loyer par paiement trimestriel au lieu d'annuel, les membres du Conseil municipal acceptent cette demande, à l'UNANIMITE

14 – Concession colombarium Mme DUNAC:

Le Maire informe de la vente à Mme DUNAC de la concession n° 17 au colombarium, au prix de 1.000,00 € TTC.

<u>15 – Proposition festivité de l'association Inspiration Estéron :</u>

L'ordre du jour est reporté, la proposition nécessite des précisions.

16 – Questions diverses:

La séance est levée à 20 h 30